

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois du mois de Février, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à St Martin de Fraigneau sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.
Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
BORDERT Bernard	LE MAZEAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
COIRIER Jannick	RIVES D'AUTISES	Suppléant
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHATAIGNE Jean-Loui	ST SIGISMOND	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 13 – représentés : 0		13/15
CC Sud Vendée Littoral		
GRELAUD Frédéric	CHAILLE LES MARAIS	Suppléant
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
CAREIL Pierre	ST GEMME LA PLAINE	
LAMY Judicaël	LA TAILLEE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 8 – représenté : 0		8/14
CC Pays Fontenay Vendée		
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
PORCHER Hugues	LONGEVES	Suppléant
RIDEAU Daniel	MONTREUIL	
FILLON Nicolas	MOUZEUIL	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
BAUDRY Yves	SERIGNE	Pouvoir à M. GATINEAU
Présents : 8 – représentés : 1		08/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUÉNION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 3 – représentés : 0		03/10
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
Présent : 1 – représentés 0		1/02
Total présents		33
Total représentés :		1
Total présents et représentés :		34/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : PAPI - DELIB N°25/2026

L'année 2026 marque la dernière année de mise en œuvre du PAPI. Le programme proposé repose sur la poursuite d'actions déjà en cours et le lancement de quelques autres tout en amorçant la transition vers le PEP. Il est donc proposé le programme suivant.

Poursuite des actions en cours :

- ✚ Action 0.1 Financement de l'équipe d'animation : **72 000 €TTC**
- ✚ Action 7.3 Dignes des polders de Champagné : **172 105,55 €TTC**
- ✚ Action 7.7.2 Prée Mizottière (acquisitions foncières) : **127 735,48 €TTC**
- ✚ Action 7.4 et 7.9 Acquisition foncière : **1 765,00 €TTC**
- ✚ Actions 7.23 et 7.19 Modélisations Système Vendée / Elévateurs d'eau : **12 883,60 €TTC**
- **Pour un total de 386 489,63 €TTC**

Lancement de nouvelles actions :

- ✚ Action 5.2 Diagnostics de vulnérabilité (aléa fluvial) : **200 000 €TTC**
- ✚ Action 7.13 Etudes digues du canal des Cinq Abbés : **180 000 €TTC**
- ✚ Action 7.17-1 Etudes digues rivière Vendée : **82 800 €TTC**
- ✚ Bief vis Archimède Contreboth : **8 100,00 €TTC**
- ✚ Eau méga suivi digues maritimes : **3 360,00 €TTC**
- ✚ Fédé chasse 85 suivi digues maritimes : **4 250,00 €TTC**
- **Pour un montant total de 478 510,00 €TTC**

Ainsi, pour l'année 2026, le total cumulé est de **864 999,63 €TTC**.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à la majorité des membres présents et représentés avec 33 voix pour et une abstention :

- **APPROUVE** la programmation 2026 des actions du PAPI portée par le SmVSA ;
- **AUTORISE** le Président à :
 - Mettre en œuvre la programmation 2026 ;
 - Procéder à la consultation des entreprises dans le respect du code des marchés publics ;
 - Solliciter les différents partenaires financiers ;
 - Réaliser les travaux et les études, et signer les marchés et toutes pièces nécessaires au bon accomplissement de ces actions dans le respect des montants fixés.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER